

DECRET N° 95-219 DU 20 NOVEMBRE 1995  
portant nomination de Monsieur NKELE David  
en qualité de Directeur Général de la Société  
Nationale de Distribution d'Eau.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 5-67 du 15 juin 1967 portant création de la Société  
Nationale de Distribution d'Eau ;

Vu le décret n° 67-237 du 17 août 1967 portant organisation et  
fonctionnement de la Société Nationale de Distribution d'Eau ;

Vu le décret n° 95-25 du 13 janvier 1995 portant nomination du  
Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le décret n° 95-26 du 22 janvier 1995 portant nomination des  
membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 95-32 du 2 février 1995 portant organisation des  
intérim des membres du Gouvernement.

En Conseil des Ministres.

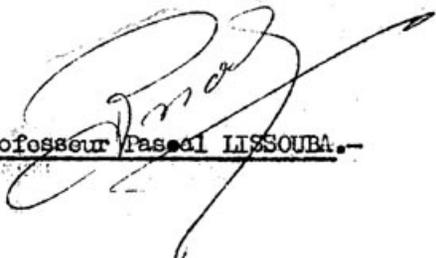
D E C R E T E :

Article premier : Monsieur NKELE David, Ingénieur Hydraulicien, est nommé  
Directeur Général de la Société Nationale de Distribution d'Eau.

.../...

Article 2.- Le présent décret, qui prend effet, à compter de la date de prise de fonctions de Monsieur NKELE David sera enregistré, publié au Journal Officiel et communiqué partout où besoin sera./-

Fait à Brazzaville, le 20 Novembre 1995

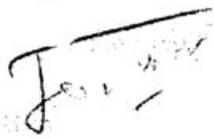
  
Professeur Pascal LISSOUBA.-

Par le Président de la République,

Le Premier Ministre, chef du  
Gouvernement,

  
Général Jacques Joachim YHOMBY-ORANGO.

Le Ministre du développement  
industriel, de l'énergie, des mines  
et des postes et télécommunications,

  
Jean ITADI.-

